

Monsieur Stéphane CLAIREAUX
Député de Saint-Pierre et Miquelon
BP 4477
97500 SAINT-PIERRE

Saint-Pierre, le 31 aout 2015

Nos réf. : RH/AU-15-011

Objet : Réflexion sur l'égalité des chances

Monsieur le Député,

J'ai pris récemment connaissance de votre courrier du 28 juillet dernier concernant la réflexion sur l'égalité des chances réelles en Outre-mer demandée par le Président de la République, M. François Hollande et le Premier Ministre, M. Manuel Valls.

C'est avec un intérêt particulier que le MEDEF SPM s'exprime sur un sujet qui demeure essentiel à notre développement.

1) *Comment définir l'égalité réelle entre les différents Outre-mer ?*

L'égalité réelle entre les différents Outre-mer devrait pouvoir se jauger en fonction de la vision par chaque région ou territoire des moyens qui sont mis à disposition pour permettre un véritable développement.

2) *Faut-il utiliser un ou des critères statistiques pour mesurer cette égalité ?*

Nous pensons que les critères statistiques peuvent rester de bons indicateurs à condition d'être applicables à toute forme et toute taille d'Outre-mer.

3) *Si des critères devaient être retenus, doivent il être les mêmes pour tous les Outre-mer ?*

Les critères statistiques devraient être les mêmes mais avec un mode de calcul adapté à chaque territoire. Saint-Pierre et Miquelon se distingue tout d'abord par son climat et son isolement géographique, ce qui réduit certaines activités économiques. Le niveau de PIB, le taux de chômage en sont inévitablement impactés

4) *Faut-il utiliser les mêmes outils pour atteindre l'égalité réelle ?*

Les outils pour atteindre l'égalité à Saint-Pierre et Miquelon doivent être différents et adaptés au climat, à l'éloignement géographique, à la répartition de la population active et à la pyramide des âges.

5) Quelles seraient les principales mesures à mettre en place pour atteindre l'égalité réelle à SPM ?

Pour atteindre une égalité réelle à Saint-Pierre et Miquelon, il faut travailler à établir une vision globale des besoins du Territoire.

Pour établir cette vision globale, il faut mettre en avant une volonté consensuelle de l'ensemble des Elus et de la classe politique, afin que les vrais problèmes soient traités avec les valeurs nécessaires au développement du Territoire.

La vérité sur le déclin du territoire doit être défendue par tous, pas de faux semblant sur les besoins criants de restructuration de l'Archipel.

Bien sûr, cela doit passer par des mesures sociales avant tout. Pour atteindre cet objectif c'est encore à la classe politique d'interagir, mais sûrement en ayant une meilleure écoute du milieu économique afin que le monde de l'entreprise retrouve sa place.

Aujourd'hui, constituent un frein au développement et à l'attractivité du territoire :

- La faiblesse des moyens mis en œuvre pour l'aménagement du réseau routier et de son assainissement, la faiblesse de la mise à niveau de l'urbanisation, 100 ans pour aménager le circuit routier au rythme actuel ; existe-t-il une volonté commune pour commencer à obtenir l'égalité avec l'hexagone ?
- La déficience du Tourisme sur l'Archipel, qui s'inscrit aujourd'hui malgré tout dans le schéma stratégique de la Collectivité. L'Etat, de par sa position, devrait pouvoir amener à réduire le coût des transports aériens et maritimes. La Collectivité a vraisemblablement les moyens de mettre en œuvre une révision à la baisse de la taxation sur les produits importés pour le Tourisme.

En l'état actuel, l'accord de libre-échange entre l'Europe et le CANADA compromet l'égalité que Saint-Pierre et Miquelon pourrait avoir avec l'hexagone, mais aussi avec le continent Nord-Américain qui constituerait un vivier pour l'économie locale.

6) En matière juridique ou sociale, subsiste-t-il à SPM des inégalités d'ordre législatif ou réglementaire à corriger ?

Dans le domaine social il nous paraît évident que l'accueil des retraités est obsolète, ce qui se traduit par une atteinte d'un grand nombre de nos anciens dans leur dignité et leur droit à une vie décente.

7) Atteindre l'égalité réelle sur une génération vous semble-t-il possible et raisonnable à SPM ?

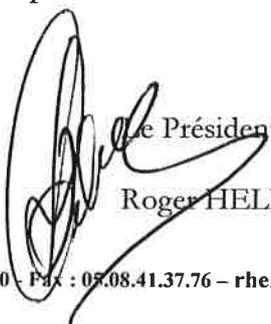
Pour atteindre l'égalité réelle, il faut d'abord avoir la volonté et se donner les moyens de faire revenir nos jeunes sur le Territoire qui ne trouvent pas pour l'instant de débouchés et de réelles opportunités d'avenir.

Atteindre une égalité réelle sur une génération nous paraît difficile dans les conditions actuelles.

8) Comment vérifier la marche vers l'égalité réelle ?

Avant tout, que les problèmes exposés par le monde économique soient davantage pris en compte, que les véritables déficiences et difficultés de l'Archipel soient entendues au plus haut niveau.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'expression de ma considération distinguée et la plus cordiale.


Le Président,
Roger HELENE